



Villejust Informations

A la Une...

CARNAVAL A L'ALSH



Comme chaque année, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont célébré le carnaval en musique.

Au programme déguisements, cotillons et buffet de gâteaux.

Les déguisements de super-héros et de princesses ont encore eu la cote.

Vivement l'année prochaine.



Dans ce numéro

Infos administratives	2 à 4
Cadre de vie	5
Associations	6 à 11
Informations pratiques	12

Informations administratives

MAIRIE FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des fêtes et jours fériés à venir,

Les Services Administratifs et Techniques de la Mairie ainsi que la Bibliothèque seront fermés :

- Le samedi 4 avril 2015 — *Fermeture exceptionnelle*
- Le lundi 6 avril 2015 — *Lundi de Pâques*
- Le vendredi 1er mai 2015 — *Fête du Travail*
- Le samedi 2 mai 2015 — *Fermeture exceptionnelle*
- Le vendredi 8 mai 2015 — *Victoire 1945*
- Le samedi 9 mai 2015 — *Fermeture exceptionnelle*
- Le jeudi 14 mai 2015 — *Ascension*
- Le samedi 23 mai 2015 — *Fermeture exceptionnelle*
- Le lundi 25 mai 2015 — *Lundi de Pentecôte*

La Bibliothèque sera également fermée du samedi 9 mai au vendredi 15 mai 2015

RAPPEL : ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS PROCHAINS



Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours voter par procuration.

Comment faire la démarche ?

Le mandant se présente **en personne** auprès des autorités compétentes.

Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Il remplit un formulaire cerfa n° 14952*01 où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance).

Le mandant peut remplir en ligne sur www.service-public.fr et imprimer le formulaire cerfa n° 14952*01 qu'il présentera au guichet. Il peut aussi utiliser le formulaire cartonné disponible sur place.



IMPÔTS LE PAIEMENT EN LIGNE, SIMPLE, SUR ET RAPIDE



**SIMPLIFIEZ
VOS IMPÔTS
EN LIGNE**

Le site internet www.impots.gouv.fr de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) permet aux particuliers d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches fiscales courantes sans avoir à se déplacer, et ce, **7 jours sur 7 et 24h sur 24**.

Depuis votre espace personnel, vous pouvez en toute sécurité :

- consulter votre situation fiscale (échancier de paiement, historique des déclarations et avis...)
- effectuer vos démarches (changer d'adresse, déposer une réclamation...)
- payer en ligne vos impôts

En choisissant de payer vos impôts en ligne ou par smartphone, les usagers bénéficient d'un délai supplémentaire de 5 jours et la somme est prélevée 10 jours après la date limite de paiement.



VOUS AVEZ TRAVAILLE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE ? VENEZ FAIRE LE POINT SUR VOTRE RETRAITE

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) organise, en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung Bund et les régimes complémentaires Agirc-Arrco, des journées d'information retraite franco-allemandes.

Calendrier des sessions pour 2015

Mardi 21 et mercredi 22 avril (inscriptions ouvertes jusqu'au 27 mars)

Mardi 6 et mercredi 7 octobre (inscriptions ouvertes jusqu'au 11 septembre)

L'accueil est proposé uniquement sur rendez-vous et dans la limite des places disponibles.

Pour participer vous devez vous inscrire soit par courrier auprès de votre CNAV, soit par internet à

ri-franco-allemandes@cnav.fr

Ces journées d'information retraite se dérouleront à :

CNAV

110 Avenue de Flandre

75019 - PARIS

Informations administratives



SERVICE SCOLAIRE RAPPEL : INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015/2016

Il est rappelé aux familles d'effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) durant
la période du 16 mars au 17 avril 2015

Pour plus de renseignements, contacter **Madame COGNEVILLE** au 01.69.31.74.42.



REUNION PUBLIQUE SECURITE

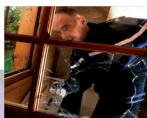


La commune de Villejust, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, organise **une réunion publique** à l'attention de l'ensemble de la population sur le thème de la sécurité des biens et des personnes.

Cette rencontre, en présence des représentants des forces de l'ordre, permettra de faire part de conseils pratiques, de présenter le dispositif mis en place des opérations « Tranquillité Vacances », ainsi que de rappeler les procédures et démarches administratives à votre disposition.

A l'occasion de ces échanges, nous pourrions aborder tout autre sujet dont vous souhaiteriez vous informer ou discuter.

Vous êtes tous conviés à venir participer à cette rencontre qui se tiendra, le mercredi 8 avril 2015 à 20h30, **en mairie, salle du Conseil Municipal**.



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES !

Le ministère de l'Intérieur publie des conseils comportementaux pour se prémunir contre les cambriolages.

Comment protéger son domicile ?
Quels équipements peuvent m'aider à y parvenir ?
Que faire en cas d'absence prolongée ?
Quelle attitude adopter en cas de cambriolage ?
Qui contacter ?
Dois-je nettoyer mon domicile avant l'arrivée des forces de l'ordre ?
Où porter plainte ?
Autant de bons réflexes que le Ministère de l'Intérieur vous aide à acquérir...



**Vous êtes victime d'un cambriolage :
Composez le 17 ou le 112**

- . Opposition carte bancaire :
0 892 705 705
- . Opposition chéquier :
0 892 68 32 08
- . Téléphones portables volés :
. SFR : **10 23**
. Orange : **0 800 100 740**
. Bouygues Telecom : **0 800 29 10 00**
. Free Mobile : **32 44** ou **0 899 960 702**

Un dépliant est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

LETTRÉ ANONYME ADRESSÉE EN MAIRIE



« Les lettres anonymes ont le grand avantage qu'on n'est pas obligé d'y répondre. » Alexandre Dumas... Et pourtant...

Comme dans toutes les communes de France, nous recevons de nombreux courriers. Des courriers de toutes sortes, sur tous sujets, des communications officielles des ministères, de la préfecture, des conseils généraux et régionaux, d'entreprises, et bien évidemment de la part de nos administrés nous interrogeant sur des problèmes qu'ils rencontrent, se plaignant d'une difficulté, ou voire même nous remerciant pour une action ou une réalisation... en bref ils nous formulent des demandes ayant trait à leur quotidien et à celui de notre commune.

Et parfois, fort heureusement bien rarement, nous recevons des lettres de personnes si bien attentionnées... qu'elles préfèrent rester anonymes !

En général le traitement convenu de tous pour ce type de correspondance est de les classer sans suite... mais nous avons toujours considéré qu'il était primordial de répondre à nos habitants, même quand ceux-ci sont trop timides, surtout lorsqu'ils se prévalent de représenter « un certain nombre d'habitants », pour assumer leurs propos.

A défaut de pouvoir répondre directement aux intéressés, nous utilisons donc le Villejust Informations pour leur apporter une réponse.

Sur la première remarque faisant état de plaintes liées aux « tintements nocturnes de cloches de cette merveilleuse église », nous confirmons en effet que ceux-ci ne sont pas censés intervenir de nuit et ne doivent reprendre qu'au petit matin. Il doit s'agir là d'un dérèglement de l'horloge qui automatise les sonneries. Il va donc être procédé à une vérification des réglages afin de les rétablir.

Quant au second point évoqué, nous intimant de « cesser tous ces projets de nouvelles constructions dans ce merveilleux village qui, malheureusement perd tout de son charme ». Bien que n'exprimant pas la problématique de la même manière, nous partageons cette attention de maîtriser l'urbanisation de notre commune en en conservant l'harmonie.

Cependant nous ne pouvons pas, nous, nous dérober ni face à nos responsabilités, ni face à la loi. Car ces dernières années, c'est le législateur, notamment via les lois SRU, Duflot, ALUR, qui pousse à une densification, voire une surdensification des constructions de logements.

C'est ainsi que du jour au lendemain nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'avoir 25% de logements sociaux sur la commune, par rapport aux logements déjà existants, soit près de 200 logements à créer sous peine de se voir grever le budget municipal !

C'est dans cet esprit, et en anticipant les textes législatifs que nous avons fait adopter le Plan Local d'Urbanisme de notre commune, qui est déjà le garant d'une évolution maîtrisée, puisque limitant le nombre de logements pouvant être créés dans les nouveaux secteurs ouverts à l'urbanisation, là où la loi telle qu'elle est applicable désormais pourrait en autoriser 2 à 3 fois plus !

Notre souhait de préservation de notre cadre de vie et du charme de notre commune reste constant, mais c'est avec responsabilité que nous le faisons.

A ce sujet, et pour exposer clairement et pleinement à tout un chacun les enjeux et évolutions réglementaires en matière d'urbanisme et les projets d'urbanisation à venir sur la commune, vous serez tout prochainement destinataires d'un Villejust Informations spécial.

Pour nous, être à l'écoute de tous n'est pas qu'un mot, c'est notre façon d'envisager la gestion de notre commune en étant toujours à la recherche de l'intérêt général. **Que ce soit en bien ou en mal, signez vos courriers, nous vous répondrons toujours.**

La Municipalité.

Mairie de Villejust

Rue de la Mairie

91140 VILLEJUST



Villejust, le 13/02/2015

Monsieur le Maire,

Nous sommes un certain nombre d'habitants se plaignant du tintement nocturne des cloches de cette merveilleuse église. Serait-il possible que celles-ci fonctionnent à des heures conformes ; par exemple de 6h ou 7h jusqu'à 22h?

De plus, cessez tous ces projets de nouvelles constructions dans ce merveilleux village qui, malheureusement perd tout de son charme.

Bien cordialement,

Des Villejustiens.

RAMASSAGE DES DECHETS VEGETAUX



Tous les mardis après-midis depuis le 2 mars

Les sacs à végétaux sont à retirer à l'accueil de la mairie aux horaires habituels d'ouverture.



PAS DE COLLECTE LE 1ER MAI 2015

Traditionnellement, le 1^{er} Mai est le seul et unique jour férié de l'année où la collecte n'est pas assurée. Cette année donc le ramassage des bacs jaunes ne sera pas effectué le vendredi 1^{er} mai.

Cette collecte n'est pas reportée au jour suivant mais à la prochaine date de collecte prévue dans le calendrier, c'est-à-dire au vendredi 8 mai 2015.



RENDEZ-VOUS « CAFE RENOVER MALIN »

INFO ENERGIE en partenariat avec la municipalité vous donnent rendez-vous pour un « CAFE RENOVER MALIN »

LE SAMEDI 30 MAI DE 9H00 A 12H00 A LA MAIRIE DE VILLEJUST

Vous avez des factures de chauffage trop élevées ?

Vous ressentez un inconfort (froid, humidité...) dans votre habitation ?

Vous aimeriez être mis en relation avec des professionnels de confiance pour vos travaux ?

RÉNOVER MALIN rassemble les informations et astuces pour mener à bien votre projet de rénovation et vous accompagne pas à pas, en 6 étapes. 4 étapes pour définir votre projet, rencontrer les bons interlocuteurs et arrêter votre programme de travaux, une 5e étape pour vous aider à suivre le chantier et en contrôler la qualité et enfin la 6e «après travaux» pour s'assurer que les économies d'énergie sont bien au rendez-vous et vont perdurer dans le temps.

UN CAFÉ « RÉNOVER MALIN » gratuit pour :

-venir discuter de votre projet avec un «coach rénov» neutre et indépendant

-tester les multiples outils «Rénover Malin», simples et innovants, mis à votre disposition sur le site Internet www.renover-malin.fr pour alimenter la réflexion de votre projet (autodiagnostic du logement, calculateur des aides financières, conseils et astuces pour dépenser moins...)

- rencontrer des artisans RGE essonniers affiliés à Rénover Malin



Inscriptions gratuites auprès de **Madame Sandrine CAILLAUD**,
Mairie de Villejust, Service Urbanisme au
01 69 31 74 46



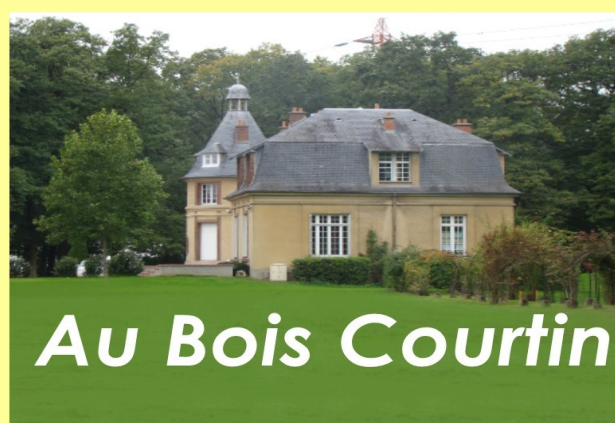
CHASSE AUX ŒUFS AU CHÂTEAU DU BOIS COURTIN

VILLEJUST

1ère chasse à l'Œuf

A 11h00

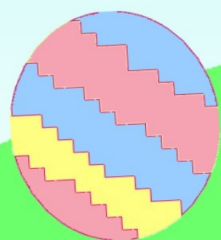
**Dimanche
5 avril 2015**



Au Bois Courtin



Réservée aux
enfants âgés
de 2 à 6 ans



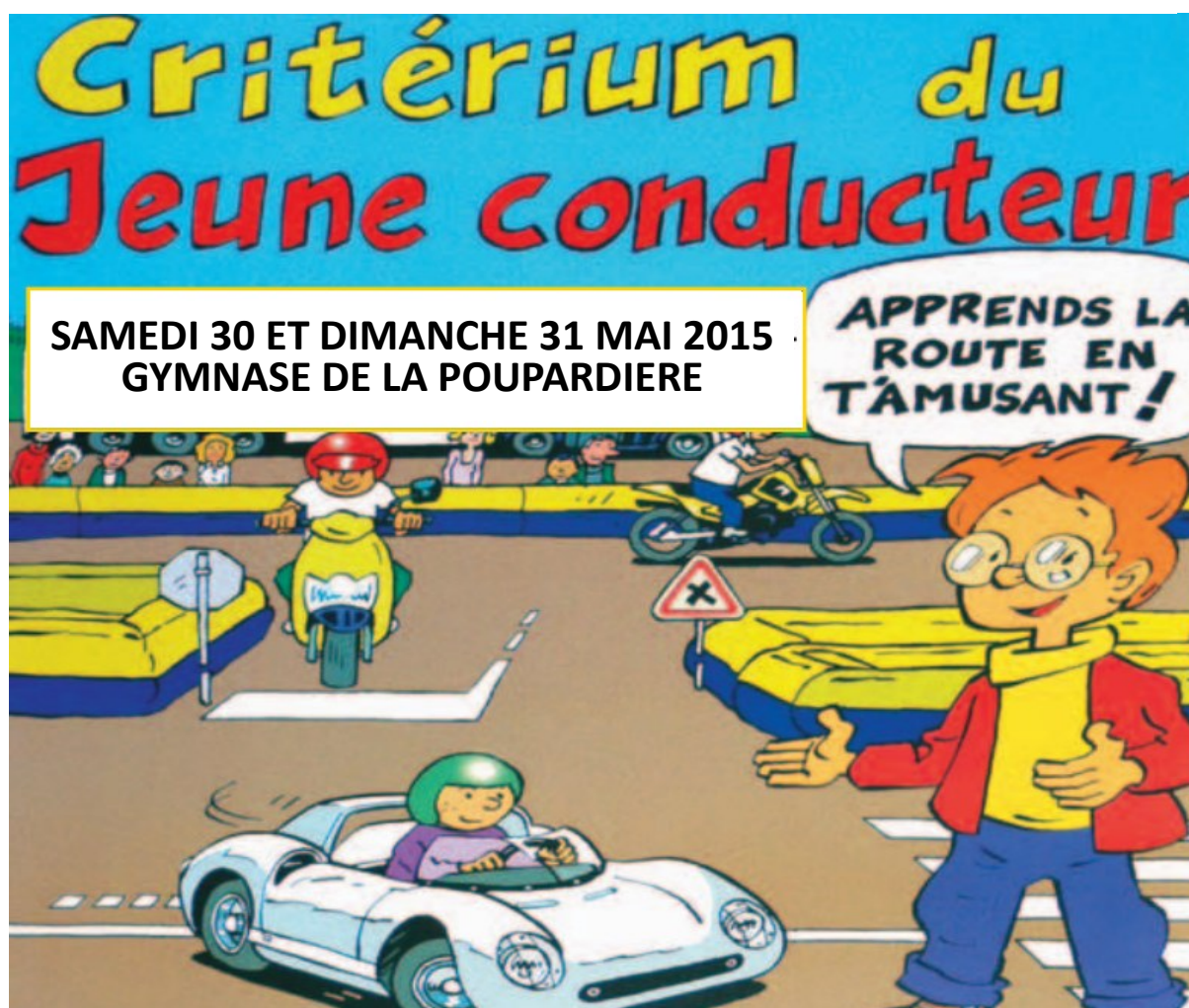
**Proposée par la Municipalité
en collaboration avec l'APE**

CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR 2015 - 3ème EDITION



ACTION SECURITE ROUTIERE, VILLEJUST SE MOBILISE

OUVERTE AUX JEUNES DE VILLEJUST DE 6 à 14 ANS SUR INSCRIPTION



**SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI 2015
GYMNASE DE LA POUPARDIERE**

La municipalité de VILLEJUST organise pour la 3^{ème} année en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest et la préfecture, dans le cadre du Plan Départemental d'Action Sécurité Routière, un Critérium du Jeune Conducteur au Gymnase de la Poupardière

le SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI 2015

Les objectifs de cette action sont de sensibiliser, former, éduquer les futurs usagers de la route à la conduite tout en s'amusant. Le dispositif itinérant de l'Automobile Club de l'Ouest se déplace dans toute la France pour aller à la rencontre des jeunes afin de leur apprendre de façon ludique les règles fondamentales de la sécurité routière.

Associations, loisirs, culture

UN ATELIER PRATIQUE par tranche d'âge où les enfants pourront prendre les commandes de **QUADS** (6-8 ans), **VOITURES** (9-11 ans) et **SCOOTERS** (12-14 ans) tous électriques, ainsi qu'un **ATELIER THEORIQUE** « cours vidéo » animé par un moniteur diplômé



**L'ATELIER PRATIQUE ET
L'ATELIER THEORIQUE**
dureront 1h00.
25 enfants par session



Organisation d'une FINALE le dimanche à 15h45 des premiers de chaque catégorie

PLANNINGS:

Samedi 30 MAI 2015

10H00 à 11H00	6 à 8 ans
11H00 à 12H00	9 à 11 ans
13H30 à 14H30	9 à 11 ans
14H45 à 15H45	12 à 14 ans
15H45 à 16H45	12 à 14 ans

Dimanche 31 MAI 2015

10H00 à 11H00	6 à 8 ans
11H00 à 12H00	9 à 11 ans
13H30 à 14H30	6 à 8 ans
14H45 à 15H45	12 à 14 ans
15H45	FINALE

***Pour participer au critérium, choisissez un créneau horaire selon l'âge de votre enfant et remplissez le coupon d'inscription ci-dessous.**

***A la suite de votre inscription vous recevrez par mail ou par courrier votre confirmation d'inscription vous indiquant le jour et l'heure de passage.**

ATTENTION

Seuls 25 enfants par session, inscriptions par ordre d'arrivée et selon les possibilités. Si la session que vous choisissez est déjà complète nous vous proposerons un autre créneau horaire.

L'autorisation parentale obligatoire est à remplir également.

Pour rappel, bien que la municipalité ait contracté une assurance lui permettant d'assurer ces journées, nous vous rappelons que chaque participant doit posséder une assurance responsabilité civile en cas de problème.



Coupon d'inscription à retourner **IMPERATIVEMENT** avant le 4 MAI 2015 en Mairie à l'attention de Mlle MONGIS Kathleen.

ENFANT	
NOM, PRENOM	
AGE	
JOUR CHOISI	
CRENEAU HORAIRE CHOISI	
ADRESSE POSTALE	
Mail	
Téléphone portable des parents	

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Demeurant

Autorise mon fils ou ma fille à participer aux épreuves du critérium du jeune conducteur organisé par la commune de villejust

A Le

Signature

Associations, loisirs, culture



VIDE-GRENIERS PARC DU CHÂTEAU DU BOIS COURTIN

Cette année encore, le vide-greniers se déroulera dans le Parc du Château du Bois Courtin le samedi 23 mai 2015.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre date pour pouvoir assister à cet évènement.

Plus d'informations vous seront communiquées dans le prochain Villejust Informations.



ASSOCIATION PÊCHE

L'ouverture de la Pêche au Parc des 2 Lacs aura lieu

le samedi 28 mars à 8h00



Associations, loisirs, culture



BADMINTON : FRENCHY US CAMP (rappel)

GO-GO-GO : Débutez la saison 2015-2016 sur de bonnes bases avec le **FRENCHY US CAMP** juste avant la rentrée scolaire

Les **BADMINTON** clubs de **Villejust, Champlan, Nozay, Orsay, Saulx-les-Chartreux et Villebon** et le **Frenchy US CAMP** en partenariat avec la municipalité, vous proposent de découvrir le Badminton version Américaine, Indonésienne, Australienne, Ukrainienne et plus généralement internationale en langue Anglaise ainsi qu'une immersion dans ces différentes cultures.

Le stage va vous permettre de découvrir ce sport ou de progresser et de renforcer vos fondamentaux physiques et techniques tout en pratiquant l'anglais de manière ludique et motivante.

Des joueurs et joueuses de classe internationale assureront le coaching à raison de 3 séances de 3h par jour sur les 5 jours de la semaine du lundi 24 au vendredi 28 Août 2015 (9h à 12h, 14h à 17h, 19h à 22h) au Gymnase de VILLEJUST.

Chaque inscrit peut participer à au moins une séance par jour, tous les jours.

Pour une cotisation de 155 € (soit seulement 10€/heure) et un tarif qui sera adapté pour les familles, vous pratiquerez le Badminton 3 heures par jour sur 5 jours avec des super pros, renforcez votre anglais et serez assuré(e) de débiter la nouvelle saison en super forme.

**non licenciés : il sera demandé une attestation de responsabilité civile et un certificat médical autorisant la pratique du Badminton*

Pour tout renseignement et/ou inscription :

Philippe Gaillard, Président du Badminton
06 16 59 76 12

 Camp 100 % en anglais ! Le stage est ouvert aux membres de clubs ainsi qu'aux non licenciés* à partir de 9 ans.					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 h → 12 h	Entraînement Groupe 1 - Enfants (3h + 30 min en option de YOGA)				
14 h → 17 h	Entraînement Groupe 2 - Ado et jeunes adultes (3h + 30 min en option de YOGA)				
19 h → 22 h	Entraînement Groupe 3 - Adultes (3h + 30 min en option de YOGA)				

AKJE 91



Résultats de l'Open de France du 1er février 2015 de Karaté

2ème en moins de 65 kg - SAINT-MARTIN Sylvain
1er en moins de 70kg - SAINT-MARTIN Léon

Sur six combattants de l'AKJE91 Villejust ayant participé à cette compétition, le club Kyokushin Jutsu Eskrima a récolté **une médaille d'or et une d'argent**.

Sylvain SAINT-MARTIN a été en finale avec le poignet cassé. Bravo.

Rappelons que **Léon SAINT-MARTIN** est champion pour la troisième année consécutive.

Étienne Guy SEYMOUR,
Vice-Président.





ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES SPECTACLE AMATEUR AU PROFIT DES RESTAURANTS DU COEUR

Comme disait Coluche, aujourd'hui, on n'a plus le droit, ni d'avoir faim, ni d'avoir froid.

Voilà maintenant 30 ans qu'il a commencé ce combat.

Aujourd'hui, nous allons mettre notre touche personnelle à VILLEJUST, en organisant **un spectacle amateur à la salle des Coudrayes** dont les entrées seront soumises à des dons de denrées non périssables au profit des restos du cœur.

Cette manifestation à la base d'un projet tuteuré, est organisée par trois élèves en licence pro à l'IUT de Sceaux : **Jennifer Joye, Karine Chassin, et Laureen Lima Viana.**

Pour les denrées non périssables nous vous remercions de favoriser les boîtes de conserve à base de poisson ou de légumes.

Alors venez nombreux pour soutenir cette action !



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 30 mars	Viltain	Michèle
Lundi 6 avril	Pas de randonnée	Pâques
Lundi 13 avril	St-Cyr-sous-Dourdan	Hélène, A.Marie
Lundi 20 avril	lieu non précisé	Marcelle
Lundi 27 avril	lieu non précisé	Marcelle

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle JOUBIN** au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n°413,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en
mairie au plus tard le

23 mars 2015

Ramassage des encombrants

Vendredi 10 avril 2015

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil – CNI – sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales – Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.69.31.74.46
Ouvert du lundi au vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin les lundis, mardis, jeudis et vendredis	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1er Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES – Secrétaire de cabinet– 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

